



DÉCLARATION FSU – CSA A DU 2 février 2026

Madame la Rectrice, Mesdames et Messieurs les membres du CSA,

« (...) Il est des femmes et des hommes qui, sans bruit, font reculer ces ténèbres. (...) Ils allument, patiemment, les lumières de l'esprit humain. Ces femmes et ces hommes, ce sont principalement vous les professeurs, et tous ceux qui, avec vous, font l'École ». Ou encore, un peu plus loin « Nous avons besoin de vous, sentinelles de la raison. » C'est en ces termes que, tout récemment, M le Ministre de l'Education nationale s'est adressé aux professeur·es, oubliant au passage de l'adresser à l'ensemble des personnels (CPE, AED, Psyen et DCIO, AESH, personnels infirmiers, personnels administratifs, personnels du service social) sans lesquels notre institution ne pourrait remplir ses missions. L'éloge a le mérite d'être formulé avec élégance, d'autant que, comme le relève M le Ministre lui-même, les conditions d'exercice de nos métiers se sont considérablement dégradées, et la parole que nous portons apparaît comme de plus en plus décalée, en regard de l'état du monde.

Elle l'est quand nous défendons la raison, le droit, la paix et que se développent, y compris dans les plus anciennes des démocraties, la violence, les vociférations, le droit du plus fort, quand, au cœur même de notre École une entreprise de militarisation de la jeunesse est à l'œuvre. Alors que pour la FSU, il faut éduquer à la paix.

Elle l'est encore quand, aux vertus de l'effort, de l'esprit critique, de la réflexion, on oppose le miracle de l'IA générative, et qu'on la met en concurrence avec les personnels qui ne seraient plus seuls à permettre les apprentissages. Qu'ils et elles se rassurent : il leur restera peut-être l'autorité, à défaut d'une revalorisation de leurs carrières et de leurs rémunérations.

Elle l'est encore quand l'on donne à la jeunesse une ambition en matière d'orientation et que la réalité de Parcoursup viendra lui couper les ailes. Quand la continuité du service public d'orientation est à nouveau affaiblie, dans le Pas-de-Calais, ce qui contribue à la montée du ressentiment contre l'État faisant le jeu de l'extrême droite. Mais le décalage le plus flagrant entre les mots et la réalité, c'est celui qui mobilise cette instance aujourd'hui : l'évolution de l'offre de formation et la répartition des moyens d'enseignement.

Le fait est qu'à la rentrée 2026, une fois de plus, les femmes et les hommes "qui allument patiemment l'esprit humain" seront encore moins nombreux, en conséquence d'un budget d'austérité qui veut organiser de nouvelles coupes drastiques dans les services publics, l'emploi ou la transition écologique, et marginalise l'Éducation qui n'est plus le premier budget de la nation. On suppose que dans l'esprit du Ministre, "l'actualisation de l'héritage des Lumières", c'est la poursuite de la gestion comptable de l'École. Gestion comptable qui conduisait initialement le ministère à préparer une rentrée sur la base d'un schéma d'emplois avec 4000 suppressions d'emplois de professeur·es (1er et 2d degré confondus), avant que la FSU ne dénonce l'affranchissement du cadre légal (la loi spéciale), et l'ampleur accrue des retraits envisagés. La démographie, c'est décidément un argument de facilité pour poursuivre l'affaiblissement de l'École publique, et laisser croire, en creux, qu'elle coûterait trop cher.

Cette année, le budget prévoit 1891 suppressions de postes dans l'Éducation Nationale pour le premier degré. Notre académie sera celle qui en perdra le plus avec un quota de 245. Pour rappel, l'an dernier, le 1er degré avait déjà perdu plus de 300 classes pour "seulement" 127 suppressions de postes. Cette année, on peut donc

s'attendre à une carte scolaire catastrophique avec 2 fois plus de classes fermées dans le Nord et le Pas-de-Calais que l'année dernière. C'est inacceptable ! Chaque jour dans nos départements, des élèves sont répartis dans d'autres classes, faute de remplaçant·es en nombre suffisant. L'inclusion, pourtant grande cause nationale, ne peut se payer de mots. Elle doit cesser d'être un affichage politique et devenir un projet véritablement soutenu par des actes, des moyens et de la reconnaissance. Cela passe notamment par la formation CAPPEI qui malheureusement se réduit comme peau de chagrin dans notre académie.

Concernant la baisse démographique, dont nous disions au ministère à la fin 2025 à quel point elle pouvait être une occasion historique pour que l'école aille mieux, les prévisions de suppressions sont tombées au CSAMEN. Même si un recul a été opéré suite aux alertes de la FSU et face aux réactions des représentants des personnels, les objectifs sont clairs: supprimer des postes!

La situation sociale dans le Nord et le Pas-de-Calais est pourtant à prendre en compte: les enfants pris en charge par l'ASE (Aide Sociale à l'Enfance) y sont très nombreux et non comptabilisés à travers les IPS des écoles. Le Pas-de-Calais détient d'ailleurs le triste record national du nombre de violences intrafamiliales. Nous ne voulons pas que notre académie, avec ses 385 722 élèves soit un réservoir pour les fermetures de postes. En conservant les postes, la baisse démographique doit permettre de changer de cap : réduire les effectifs des classes, former davantage les enseignants, notamment les futures enseignant·es spécialisé·es, augmenter le nombre de remplaçants (On estime qu'il manque 250 postes rien que dans le Nord), permettre la co-intervention par la mise en place du dispositif « Plus de maîtres que de classes » et développer un travail d'équipe nécessaire. Mais ces moyens ne sont pas assortis de priorités ministérielles, même si ce qui a été engagé les années précédentes se poursuit (pôles d'appui à la scolarisation, déploiement de dispositif pour les Troubles du Neuro Développement, scolarisation des moins de 3 ans dans les Quartiers Prioritaires de la Ville...).

Si l'École est essentielle comme l'a écrit récemment le ministre, alors remettons-la au cœur des priorités !

Dans le 2d degré aussi, la démographie a bon dos, car les retraits de moyens sont sans commune mesure avec la réalité : lorsque les effectifs de nos élèves étaient en hausse, les créations n'étaient pas plus au rendez vous ... bien au contraire !

On entend donc supprimer 167 ETP dans notre académie, pour seulement 3004 élèves de moins !

Dans les collèges du Pas-de-Calais, par exemple, depuis 2017, on a supprimé l'équivalent de 162 ETP, soit 1 ETP pour 5,2 élèves en moins... Autre exemple : les collèges du Nord entre les rentrées 2017 et 2020, ont perdu 66 ETP, alors qu'on y scolarisait 603 élèves de plus. La taille des classes a augmenté : 24,24 élèves par classe à la rentrée 2026 contre 23,7 en 2017 (et 21 élèves en Europe).

Sans doute allez-vous nous expliquer que des moyens dits conséquents sont à nouveau fléchés vers les lycées professionnels (+ 56 ETP alors que les effectifs se stabilisent), mais cela ressemble à une gestion de la pénurie des moyens plus qu'à un réel engagement puisque il s'agit en fait ici de déshabiller les uns pour habiller les autres.

"Accompagner" la baisse démographique résulte bien d'un choix de politique éducative, et non d'une fatalité mathématique. Comme nous le disions déjà l'an dernier, ce choix expose les personnels et le réseau public aux risques de fermetures d'établissements. La FSU réaffirme l'impérieuse nécessité de maintenir la présence des services publics et de défendre l'ouverture des établissements publics dans tous les territoires, elle n'acceptera pas la fermeture d'écoles, de collèges ou de lycées publics notamment au profit du privé, ni les offensives pour rapprocher école et collège dans le cadre d'une école fondamentale décentralisée. L'Éducation nationale doit le rester, les évolutions démographiques ne doivent pas être un outil pour territorialiser un peu plus l'exercice de ses missions, le treizième alinéa du Préambule de la Constitution de 1946 dispose que « L'organisation de l'enseignement public, gratuit et laïque à tous les degrés est un devoir de l'État ».

C'est ce devoir qui doit conduire à réviser et élargir en urgence la carte de l'éducation prioritaire dans notre académie, plutôt qu'à mettre en œuvre un dispositif concurrent, les 800 collèges, qui stigmatise les équipes et sélectionne sur des critères de difficultés scolaires écartant les critères sociaux. Le ministère mise sur un contrôle des choix pédagogiques des équipes pour s'éviter d'attribuer des moyens au service de la réduction des effectifs ou de l'accompagnement des apprentissages. Nos analyses démontrent d'ailleurs que figurer sur la liste ne permet pas la prise en compte des difficultés, bien au contraire. Quant aux 3 collèges qui font partie de la liste des 21, la labellisation CLA est très loin des attentes : la FSU revendique que les dispositifs ne soient pas conditionnés à une contractualisation.

Concernant les lycées, vous avez fait le choix de ne pas transmettre les projets de DHG par établissement aux organisations syndicales représentatives en amont de ce CSA. C'est certainement parce que nous sommes particulièrement "choyés", que les baisses auraient dû "être plus conséquentes encore" et que l'attention portée par le ministère sur les indicateurs sociaux nous ont évité une baisse encore plus importante des moyens octroyés ...

Mais pour la FSU, cette décision marque une rupture en terme de dialogue social dans notre académie, où depuis 2 ans les représentant-es élu-es des personnels ont toujours disposé, à égalité, des documents préparatoires leur permettant de préparer leurs interventions en séance.

Alors que vous avez affirmé à plusieurs reprises votre attachement au dialogue social, la FSU ne comprend pas et n'accepte pas ce refus de transmission de tous les documents préparatoires, d'autant que ces DGH ont été transmises aux chefs d'établissement dès jeudi soir. Nous n'acceptons pas que d'en haut, on invite à l'opacité, au non-respect des textes réglementaires (délais de transmission des convocations et des documents) ou à leur contournement à l'approche des CA. Avec le calendrier que vous avez validé (remontée des TRMD le 9 mars), rien ne justifie d'invoquer l'urgence ou la convocation de CA extraordinaires : nous signalons que la préparation de rentrée, d'ordinaire, relève bien d'un travail réalisé chaque année dans les EPLE. Nous demandons donc que le calendrier indicatif soit modifié pour que les conseils d'administration puissent délibérer sereinement, avec des élu-es en capacité d'intervenir de façon éclairée car ils auront pu débattre avec les équipes.

Enfin, les lycées de l'académie souffrent toujours des conséquences de la cyberattaque d'octobre : nos collègues attendent à présent des annonces concrètes sur les aménagements aux examens pour que les élèves ne soient pas pénalisé·es par cette longue période d'enseignement en mode dégradé.

La FSU poursuit son travail de mobilisation et de lutte contre l'austérité et pour un autre budget de justice fiscale, sociale et environnementale. Dans l'Education, nous mettons en avant les réalités du terrain, l'hétérogénéité des situations, les besoins réels: effectifs de classe pour se rapprocher de la moyenne de l'OCDE et non de la moyenne nationale, dédoublements, accompagnement en heures de fonctionnement des dispositifs tels que les sections sportives scolaires (comme le prévoit le Bulletin Officiel n°48 du 21 Décembre 2023 à hauteur de 3H par section sportive) ou tout simplement un professeur titulaire devant la classe. Puisque vous le savez derrière les chiffres se cachent des manquements. Le compte élèves par classe y est mais pas celui des personnels. Nous exigeons une création pluriannuelle d'emplois qui permettrait de compenser le non-remplacement dans certaines disciplines largement sous tension. La mise en oeuvre d'une Ecole réellement inclusive ne passe pas par les PAS, mais la création d'un statut de catégorie B pour les AESH, refusée par le Sénat mais envisagée désormais dans le cadre de la CNH, et par la prise en compte des élèves en Ulis dans les effectifs des EPLE.

Enfin, rappelons que le RCD n'est pas du remplacement et ne permet pas de combler le manque de professeurs titulaires. Il est urgent de revoir le calibrage dans certaines disciplines si on veut rétablir la continuité du service public.

Et à force d'enfoncer le clou chaque année au moment des opérations de préparation de rentrée, le ministère et l'académie ne voient augmenter qu'une seule donnée : celle des risques psycho-sociaux. Les indicateurs de santé dans notre académie sont des alertes sérieuses qui devraient inviter l'administration à faire des choix francs pour améliorer les conditions de travail et non les dégrader comme elle s'applique à le faire. Aucune catégorie de personnel n'est épargnée, nous continuerons de le dénoncer en FSSSCT notamment et de porter particulièrement la voix de nos collègues AESH, à 93% des femmes, qui revendiquent un statut de fonctionnaire de catégorie B, pour en finir avec la précarité de leur métier.

D'ailleurs la FSU sera mobilisée le 8 mars 2026, journée de grève féministe (même un dimanche), pour l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes en matière de salaires et de pension, de carrière, d'articulation des temps de vie, de santé et de lutte contre les VSS au travail.

Dans les prochains jours et les prochaines semaines, elle sera dans les mobilisations aux cotés des écoles, des établissements et des personnels frappés par les retraits de moyens, parce qu'il n'y a pas d'école républicaine sans l'idéal d'égalité.